

"G"

**PROPOSITION DU PARTI QUÉBÉCOIS
CONCERNANT LA MULTIPLICATION DES DRAMES FAMILIAUX AU QUÉBEC**

Le Parti Québécois souhaite demander formellement au gouvernement de tenir un débat public sous forme de commission parlementaire concernant la multiplication des drames familiaux du Québec :

Le Parti Québécois est d'avis que la tenue d'une telle commission permettrait :

- de consulter différents partenaires concernés par cette question tels que; l'Ordre des psychologues du Québec, l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux du Québec, des représentants du réseau de la Santé et des Services sociaux et du réseau de l'Éducation, le regroupement des organismes communautaires famille et de prévention, les services policiers, les représentants des médias, le Conseil de la Famille et de l'Enfance, la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, la Protecteur du citoyen.
- d'évaluer le continuum de services de prévention disponibles en ce moment particulièrement en Santé mentale.
- d'examiner le rôle exercé par les médias concernant ces drames familiaux. Y a-t-il en ce moment un plus grand nombre de drames familiaux où est-ce plutôt parce que ces événements sont plus médiatisés qu'auparavant?
- de dégager des consensus qui donneront lieu à la mise en place de différentes mesures pour favoriser le soutien adéquat aux familles et aux personnes, pour mettre de l'avant des services de première ligne en prévention afin de diminuer significativement la prévalence de ces drames familiaux.

En conclusion, le Parti Québécois est d'avis que malgré le fait que ces enjeux soient très délicats et très sensibles, il faut s'y attaquer sans tarder.

05-05-2011